

MASTER

DROIT DES ASSURANCES



PARCOURS ASSURANCES DE PERSONNES ET DOMMAGE CORPOREL

DIPLÔME NATIONAL

niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

durée

2 années

lieu-x de formation

Caen

crédit ECTS

120

CONTACT

Université de Caen Normandie
UFR de Droit, administration
économique et sociale et
administration publique
Esplanade de la Paix · CS 14032 ·
14032 Caen Cedex 5
02 31 56 56 91
ufr-droit.unicaen.fr/

Le master prépare les étudiants aux métiers supposant la maîtrise des assurances de personnes et du droit de l'indemnisation du dommage corporel. La deuxième année se déroule en alternance entre formation et travail de terrain en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, ou tout autre dispositif de formation continue.

MÉTIERS VISÉS

Les étudiants diplômés sont spécialisés en droit des assurances et peuvent prétendre occuper toutes fonctions supposant la maîtrise de ce domaine du droit telles que gestionnaire de sinistres, gestionnaire assurance-vie, gestionnaire de protection juridique, juriste rédacteur de contrats, souscripteur en assurance, etc.

COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de leur formation, les étudiants ont une connaissance approfondie de l'environnement socio-juridique du secteur de l'assurance, maîtrisent les différentes assurances de personnes (assurance-vie, assurance retraite...), la gestion du risque et le traitement des sinistres, mais aussi toutes les questions directement liées à l'indemnisation du dommage corporel (évaluation du dommage, contentieux de l'indemnisation du dommage corporel, etc...).

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Master 1 :

- Droit des assurances (avec TD au S2)
- Droit du dommage corporel
- Droit des personnes protégées (avec TD au S1)
- Droit international privé (avec TD au S1)
- Droit des successions (avec TD au S2)
- Fiscalité des particuliers

Master 2 :

- Droit des assurances approfondi
- Droit des assurances de dommages
- Droit et indemnisation du dommage corporel
- Droit des assurances de personnes

ADMISSION · INSCRIPTION

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Bac+3

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès sélectif à compter de l'année universitaire 2020/2021

Licence conseillée : Licence Droit

Modalités de sélection : Examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation, CV, intérêt pour le secteur des assurances), puis entretien.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Année universitaire 2023/2024

En formation initiale ou en alternance, les candidatures en première année de master se font sur la plateforme nationale de candidature monmaster.gouv.fr du 22 mars au 20 avril 2023.

Vous souhaitez reprendre des études en formation continue, faire valider une expérience professionnelle pour être admis en master ou vous relevez de la procédure Études en France, consultez dès à présent la plateforme [eCandidat](https://eCandidat.gouv.fr) pour prendre connaissance des différents calendriers de dépôts de candidatures.